



## **LE ROLE DES PARTIS POLITIQUES DANS LA GOUVERNANCE DES RESSOURCES EN AFRIQUE AUSTRALE**

**HARARE, ZIMBABWE – 28-29 JUIN, 2013**

Nous, les représentants des partis politiques de l'Angola, du Botswana, de la République démocratique du Congo (RDC), du Lesotho, du Malawi, du Mozambique, de la Namibie, du Swaziland, de la Zambie et du Zimbabwe réunis du 28 au 29 juin 2013 à Harare, au Zimbabwe dans le cadre d'une Conférence sur le Rôle des Partis Politiques dans la Gouvernance des Ressources en Afrique Australe, du 28 au 29 juin 2013;

### **RECONNAISSANT QUE:**

1. Malgré l'abondance des ressources naturelles en Afrique en général et en Afrique australe en particulier, le continent est confronté à l'augmentation du niveau de la pauvreté et de l'inégalité;
2. Les ressources naturelles ont le potentiel de stimuler et de soutenir le développement aux niveaux national et régional, et de contribuer de façon significative à la réduction de la pauvreté, au développement des économies locales, à la création d'emplois, à la sauvegarde des droits des communautés et à la protection de l'environnement;
3. La gouvernance des ressources naturelles est une question de droits humains, sociaux et économiques;
4. Il ya des sérieux défis auxquels est confronté le Secteur des industries extractives en matière de transparence, de responsabilisation, de participation du public et de faiblesse des capacités humaines et techniques des Etats africains à négocier avec les investisseurs sur un même pied d'égalité, et
5. Les partis politiques ont un rôle essentiel à jouer dans l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles, et de s'assurer que les revenus provenant de leur exploitation contribuent à un développement durable, équitable et inclusif

### **Vu :**

6. Le secret entourant les contrats miniers et la violation continue des lois et des principes relatifs à l'accès à l'information;
7. La corruption et le manque d'informations sur toute la chaîne de valeur minière et dont les recettes sont optimisées et utilisées;
8. La poursuite des violations des lois nationales et régionales ainsi que les lois et les normes internationales par les sociétés minières;

9. L'application sélective et la mise en œuvre des Cadres Législatifs existants dans les industries extractives;
10. Le peu de liens et possibilités de participer dans le secteur minier ainsi que dans le reste de l'économie;
11. L'impact négatif que l'exploitation minière peut avoir sur l'environnement, le travail et le social, si cette dernière est exécutée de manière non durable et irresponsable;

**CONSCIENT DE:**

12. Les instruments continentaux et politiques tels que la ~~«Vision Minière en Afrique»~~ ~~«de~~ Cadre de l'Harmonisation des Mines de la SADC et le ~~«Baromètre parlementaire de la SADC pour la gouvernance des ressources naturelles»~~ qui sont radicalement transformateurs en termes d'habilitation, et de renforcement des capacités de développement et de redistribution régionales;
13. L'existence des Systèmes Mondiaux de Contrainte tels que ~~«Publiez ce que vous Payez»~~ le ~~«Revenue Watch Institute»~~ l'~~«Initiative de Transparence des Industries Extractives»~~ et le ~~«Processus de Kimberley»~~
14. L'importance des Systèmes de Responsabilité qui soient d'origine locale tel que le ~~«Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs»~~ la ~~«Charte Africaine des Droits Humains et des Peuples»~~ et les lois et législations nationales;
15. La contribution du secteur minier à l'industrialisation à grande échelle sur le continent;

**APPELONS NOS GOUVERNEMENTS A:**

16. Jouer un rôle actif de développement et réglementaire, et d'investir les recettes provenant des ressources naturelles en assurant les principaux droits socio-économiques - tels que l'accès à la santé, l'éducation et l'eau - et l'amélioration des services publics et la protection de l'environnement;
17. Mettre en place des mécanismes visant à améliorer la compréhension et l'intégration des instruments juridiques et politiques internationaux applicables, tels que ceux qui favorisent l'équité, la participation, la responsabilisation et la transparence;
18. Appuyer la diversification de l'économie et réduire la dépendance absolue à l'égard du secteur minier;
19. Démocratiser le processus de formulation des politiques de développement des ressources naturelles et;
20. Aligner les politiques minières nationales à la Vision Africaine des Mines et aux autres instruments régionaux de politique minière;
21. Assurer l'accès à l'information et investir dans l'amélioration de connaissances techniques sur les différents aspects de ce secteur;

22. Promouvoir la participation active et l'appropriation des principes de la Vision Minière Africaine et du Baromètre parlementaire de la SADC pour la gouvernance des ressources naturelles;
23. Intégrer le secteur des industries extractives dans les économies rurales et développer des modèles pour les accords de développement communautaire;

**S'ENGAGER à :**

24. Elaborer et vulgariser les politiques sur la gestion équitable des ressources naturelles et de les inclure dans les manifestes des partis;
25. Encourager le dialogue au sein de nos partis politiques sur l'importance et l'institutionnalisation, des principes essentiels de la gouvernance des ressources naturelles;
26. Faire pression sur nos partis politiques sur la nécessité urgente de transformer le secteur de l'extraction et l'importance du dialogue inter-partis et de la collaboration de tous les partis;
27. Faire pression sur nos partis politiques afin d'adopter une approche audacieuse pour, et revoir de façon critique, les politiques minières et le développement nationaux existants, et proposer des cadres de politiques alternatives qui soient alignés sur la Vision Minière en Afrique, le Cadre de la SADC pour l'Harmonisation des Mines et le Baromètre parlementaire de la SADC;
28. Veiller à ce que nos partis politiques sont clairs quant à leurs responsabilités et qu'ils surveillent les négociations autour de l'extraction des ressources naturelles, qui devraient être guidés par les intérêts et les besoins de développement national;

**EXPRIMONS NOTRE PROFONDE GRATITUDE A:**

29. SAPES Trust, Southern Africa Resource Watch (SARW) et OSISA pour leur collaboration dans l'organisation de cet atelier et appelons à soutenir les efforts déployés aux niveaux continental, régional et national;
30. Le Gouvernement et le peuple du Zimbabwe pour son hospitalité.

Fait à SAPES TRUST Conference Centre, Harare, Zimbabwe le 29 juin 2013